

Réunion Technique sur les Aires protégées en RDC :

**L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature et ses partenaires réfléchissent sur les stratégies de conservation en RDC.**

Sous la coordination et la facilitation du Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, les partenaires techniques des Aires protégées en RDC se sont retrouvés mardi 01 juin au Jardin Botanique de la Kinshasa le cadre d'échange et de partage d'information.

Le but de cette réunion était d'échanger sur les défis environnementaux et surtout des Aires Protégées en RDC notamment dans le Parc National des Virunga. La question de l'exploitation pétrolière dans ce parc étant le point essentiel autour duquel a tourné les échanges.



*Les Directeur Général de l'ICCN partage les informations avec ses partenaires dans l'enceinte du Jardin Botanique se Kinshasa*

Plusieurs représentants des ONG internationales de Conservation ont été présents à cette réunion. Il s'agit des représentants de : WCS, WWF ; Société Zoologique de Frankfurt ; FFI. AWF ; GIZ sous la présidence du Directeur Général de l'ICCN, Dr. Cosma WILUNGULA. Avant d'accorder la parole aux participants, il a partagé les dernières informations sur l'évolution de la situation dans les Virunga en ces termes :

- La société « Total » aurait reçu tous les documents nécessaires pour l'exploitation de pétrole notamment au bloc 3 qui prend 30% en RDC notamment à l'Est du Pays :
- L'étude de cadrage est déjà terminée et serait déjà déposé au Ministère et à la présidence de la république

Les partenaires techniques œuvrant dans le domaine ont, à l'unanimité, conclu qu'il temps de développer des nouvelles stratégies de communication sur les Aires protégées en RDC. Une réunion est donc prévue à cet effet très prochainement..

Il faut signaler que les partenaires techniques de gestion des Aires protégées ont pris, lors de leur réunion du 30 avril 2012, des engagements suivants :

- De commencer les réflexions sur le zonage dans les autres AP non couvert par CARPE, ce qui conduit à capitaliser les outils de LUP de CARPE,
- S'insérer dans la dynamique actuelle du plan RDC 2035 en élaboration à la Présidence de la République pour prendre en compte l'environnement et les AP,
- Réfléchir sur un plan de développement durable de la RDC dans le sens de l'économie verte pour aider le pays à se développer durablement et respecter les conventions et traités qu'il a signé,
- Mener une étude sur le coût d'opportunité et la valeur économique des Aires protégées en RDC, qui orienterait les décisions du gouvernement.

**Dorothée SWEDI**